

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2025

N°52

Objet :

CREATION DE LA RESERVE
CITOYENNE DE LA VILLE
D'ACHERES

Rapporteur :

Mme Annie DEBRAY-
GYRARD

Date de la Séance :

2 JUILLET 2025

Date de la Convocation :

26 JUIN 2025

Date d'affichage de la
convocation :

26 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 2 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ et Louis-Armand VIREY.

Conseillers Municipaux

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	35
Membres présents :	26
Membres représentés :	07
Membres absents :	02

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Céline CHASSIN	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	François DAZELLE
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Véronique LEBARBÉ	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Maeva CRUZ	pouvoir à	Jean-François DEMAREZ
Jessica DORLENCOURT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY

Etaient absents :

Salim LESAGE
Mourad MERGUI

VOTE :

UNANIMITE

Secrétaire de séance : Valentin GUILLAUME

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 02/07/2025

N°052

OBJET : CREATION DE LA RESERVE CITOYENNE DE LA VILLE D'ACHERES

Rapporteur : Mme Annie DEBRAY-GYRARD

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L724-1 et suivants relatifs aux réserves communales,

VU le Décret n°2017-930 du 9 mai 2017 relatif à la réserve civique,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Accompagnement des générations du 24/06/2025

Considérant que l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale,

Considérant qu'une réserve citoyenne peut renforcer les capacités locales dans certaines missions,

Considérant la nécessité d'accompagner et de renforcer la dynamique et l'implication citoyenne,

Considérant la nécessité d'élaborer un règlement intérieur, un contrat d'engagement et un formulaire de candidature destinés aux réservistes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : AUTORISE la création de la réserve citoyenne de la Ville d'Achères.

ARTICLE 2 : APPROUVE le règlement intérieur, le contrat d'engagement et le formulaire de candidature destinés aux réservistes.

ARTICLE 3 : PRECISE que cette réserve citoyenne aura pour mission de soutenir et d'assister la population (plan canicule, intempéries, crises sanitaires...), de contribuer au bon déroulement d'événements locaux, de diffuser des informations sanitaires ou sociales auprès des personnes vulnérables, d'agir pour la protection de l'environnement et de contribuer ponctuellement à la continuité du service public.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout document relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Réserve Citoyenne.

Fait et délibéré à Achères, le 2 juillet 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Délibération publiée le :

Marc HONORE

